



# Conseil national d' évaluation du système scolaire (Cnesco)

*Une évaluation scientifique et indépendante pour la réussite de tous les élèves*

## Orientations stratégiques 2014-2017

Mai 2014

# DOCUMENT DE TRAVAIL

# Sommaire

Section 1 - Le contexte d' intervention du Cnesco : le paysage de l' évaluation scolaire en France	p. 4
Section 2- Le Cnesco : le positionnement d' une instance créée par la loi pour une évaluation scientifique indépendante	p. 5
1. Une forte ouverture à la recherche en évaluation des acquis des élèves, des dispositifs et des politiques scolaires	p.6
2. Une ouverture internationale importante	p.6
3. Une évaluation participative grâce à l'existence d'un comité consultatif actif	p.6
4. Une organisation en réseaux appuyée sur des partenariats forts	p.6
5. Une diversité des productions pour remplir des missions multiples et atteindre des publics variés	p.7
Section 3 - Le programme pluri-annuel d' activité du Cnesco	p. 8
<b>Mission 1. Évaluer le fonctionnement et les résultats du système scolaire</b>	<b>p.8</b>
1. Une vision problématisée et élargie des objets de l'évaluation du système scolaire	p.8
2. Trois pôles d'activité pour les productions du Cnesco	p.9
3. Les thématiques prioritaires du Cnesco (2014-2017)	p.11
4. Un canevas pour les rapports d'évaluation du Cnesco	p.12
<b>Mission 2. Le Cnesco comme centre d'expertise sur les méthodologies d'évaluation en éducation</b>	<b>p.12</b>
1. Rapports sur des méthodologies d'évaluation nationales et internationales	p.12
2. Information et formations autour des méthodologies d'évaluation	p.12
3. Soutien à la Bourse des expérimentations en académie	p.13
<b>Mission 3 Promouvoir la culture d'évaluation en direction des professionnels de l'éducation et du grand public</b>	<b>p.13</b>
1. Développer une stratégie de diffusion des résultats des évaluations et de la recherche en éducation	p.13
2. Des opérations concrètes de communication en direction de l'ensemble des publics et des parties prenantes du monde scolaire	p.14
Section 4 - Moyens et gouvernance du Cnesco	p. 15
1. Des moyens propres	p.15
2. La gouvernance du Cnesco	p.15
<b>ANNEXES</b>	<b>p.16</b>
1. Membres du Cnesco	p.17
2. Comité consultatif du Cnesco	p.19
3. Planning des activités du Cnesco (2014-2017)	p.20

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) a été créé par la **Loi d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013**, pour un mandat de six ans.

**Le Cnesco a pour vocation de mener une évaluation de l'école indépendante, régulière et étayée scientifiquement.**

Le Cnesco est une des rares institutions en charge d'une évaluation indépendante dans un champ d'action publique spécifique.

Cette évaluation doit permettre de **développer une meilleure connaissance du système scolaire** concernant son fonctionnement et ses résultats, sur lesquels circulent trop régulièrement des informations ou des représentations sociales non étayées scientifiquement.

Elle vise, ainsi, à **éclairer les parties prenantes du monde scolaire** (élèves, parents d'élèves, professionnels de l'Éducation nationale et d'autres ministères œuvrant dans le champ scolaire, collectivités territoriales, associations d'éducation populaire, entreprises...) **ainsi que le grand public.**

La démarche du Cnesco s'inscrit aussi dans une perspective d'**aide à la décision** en direction de l'ensemble des membres du système scolaire, depuis l'enseignant dans sa classe, jusqu'aux équipes des exécutifs concernés en passant par l'ensemble des cadres intermédiaires qui interviennent dans le système scolaire (Éducation nationale, collectivités locales...).

Ce document présente, pour les années 2014-2017 les orientations stratégiques du Cnesco pour mener à bien cette mission complexe. Il constitue la feuille de route du Cnesco. Cette stratégie constituée *a priori* sur une temporalité longue pourra être aménagée annuellement pour s'adapter aux évolutions de contexte.

Ce document présente - à partir d'une **analyse du contexte institutionnel et scientifique de l'évaluation scolaire** en France (section 1) - le **positionnement** de cette nouvelle organisation (section 2), son **plan d'activité** (section 3) et les **moyens et la gouvernance** dont elle se dote pour atteindre ces objectifs (section 4).

## Section 1 – Le contexte d’ intervention du Cnesco : le paysage de l’ évaluation scolaire en France

En France, **le paysage de l’évaluation scolaire est riche de nombreux acteurs, internes à l’Éducation nationale le plus souvent** (Inspections générales, DEPP, Académies...) mais aussi **externes** (Parlement, Cour des comptes, laboratoires de recherche...).

Ces derniers ont développé des études de qualité, selon **des approches et méthodes qui leur sont spécifiques** telles que les approches pédagogiques, organisationnelles ou budgétaires, méthodes d’évaluation qualitatives ou quantitatives... Ces démarches évaluatives, qui s’inscrivent le plus souvent dans un **périmètre français**, sont demeurées **cloisonnées**. Elles dessinent un paysage de l’évaluation en éducation très morcelé, conduisant à une faible **réutilisation des résultats des évaluations**. **Les synthèses de résultats de la recherche pouvant éclairer les praticiens ainsi que les citoyens sont restées peu nombreuses**.

Cette situation explique que **la Concertation autour de l’école** menée en 2012 et **le rapport de préfiguration pour la construction du Cnesco** de 2013 ont mis en évidence **des demandes fortes en termes d’évaluation des parties prenantes du monde scolaire**. **Les attentes exprimées portent sur les points suivants :**

- l’évaluation des dispositifs et politiques scolaires est acceptée et **perçue comme nécessaire** par les parties prenantes du système scolaire si elle est **légitimée par son indépendance et ses qualités scientifiques** ;
- l’évaluation doit se développer dans le cadre de **processus d’aide à la décision**, ce qui nécessite une politique d’usage institutionnalisé des résultats des évaluations ;
- l’évaluation doit être développée en adéquation **avec l’action publique éducative qui est désormais intersectorielle et multi-niveaux** (États, collectivités locales, associations d’éducation populaire, influence des organisations internationales...). L’évaluation du système scolaire ne peut plus être pensée exclusivement dans le cadre de l’Éducation nationale ;
- **l’évaluation doit être élargie dans ses objets**. Aux côtés de l’étude des acquis des élèves et du fonctionnement de l’organisation scolaire, les dimensions non scolaires de l’école (qualité de vie à l’école, motivation des élèves, santé des élèves...) ainsi que ses effets sociaux (sur l’intégration professionnelle, sur la vie citoyenne...) doivent aussi être analysés.

Ce diagnostic posé sur le paysage de l’évaluation scolaire en France et les attentes fortes qui y sont attachées permettent de définir, en liaison avec les missions légales du Cnesco, un positionnement pour cette nouvelle instance d’évaluation.

## Section 2 – Le Cnesco : le positionnement d’ une instance créée par la loi pour une évaluation scientifique indépendante

En réponse à ces constats des parties prenantes du monde scolaire, la Loi d’orientation et de programmation pour la Refondation de l’École de la République de juillet 2013 a créé le Cnesco, installé fin janvier 2014.

La Loi de la Refondation de l’école, les décrets y afférant et la lettre de mission qui vient les compléter assignent **trois principales missions** au Cnesco :

- **évaluer le fonctionnement et les résultats du système scolaire** (primaire et secondaire) ;
- **évaluer les méthodologies** mises en œuvre par les évaluateurs internes au ministère de l’Éducation nationale et celles des organismes internationaux ;
- **diffuser les résultats des évaluations** des élèves et des dispositifs et politiques scolaires.

Ces missions doivent être menées dans une perspective d’ouverture à l’international.

La composition du Cnesco, prévue par la Loi, reflète son indépendance. Elle s’articule autour d’une majorité de personnalités qualifiées reconnues pour leur expertise dans le champ scolaire, de parlementaires et de membres du Conseil économique, social et environnemental qui incarnent le regard de la Nation portée sur son école.

5

**Pour remplir ces larges missions, le Cnesco assurera un triple rôle, en complémentarité avec les évaluateurs déjà existants sur ce champ :**

1. **Un rôle de producteur d’évaluations** sur le fonctionnement et les résultats du système éducatif, évaluations à la fois **synthétiques, qui mettent en perspective des recherches déjà existantes, et plus marginalement exploratoires sur des champs peu explorés** ;
2. **Un rôle de centre d’expertise spécialisé dans les méthodologies d’évaluation**, notamment à destination des acteurs intervenant déjà dans le champ des évaluations scolaires ;
3. **Un rôle de diffuseur et de promoteur des résultats et de l’usage des évaluations** par les décideurs politiques, administratifs, les praticiens de terrain et le grand public, dans la perspective d’une amélioration des résultats du système scolaire.

Ce triple rôle vise **quatre objectifs** :

- **développer une activité évaluative politiquement indépendante et scientifiquement légitime** ;
- **développer les capacités de participation, de réflexion et d’usages des évaluations du système éducatif** par les parties prenantes du monde scolaire ;
- **enrichir le débat public autour de l’école** pour une meilleure information du grand public sur la réalité du fonctionnement du système éducatif ;
- **initier, en collaboration avec les institutions déjà présentes dans le champ de l’évaluation scolaire, une démarche de mise en cohérence des activités d’évaluation du système scolaire** déjà existantes ou à venir.

Pour atteindre ces objectifs, le positionnement du Cnesco présente plusieurs caractéristiques :

### 1. Une forte ouverture à la recherche en évaluation des acquis des élèves, des dispositifs et des politiques scolaires

Les huit membres qualifiés du Cnesco sont des chercheurs issus de disciplines diverses et complémentaires : économie de l'éducation, sociologie de l'éducation et de l'action publique, psychologie sociale, sciences de l'éducation, géographie et sciences politiques.

Le Cnesco est également constitué d'une cinquantaine de chercheurs associés et de partenaires scientifiques pour conduire son travail d'évaluation et de diffusion des résultats de la recherche (laboratoires de recherche, grands organismes de recherche spécialisés...).

Le Cnesco sera un lieu d'échange institutionnalisé entre le monde de la recherche spécialisée en évaluation de l'éducation et les parties prenantes du monde scolaire.

### 2. Une ouverture internationale importante

Elle se traduit par la présence de membres étrangers dans le Cnesco lui-même, de chercheurs associés étrangers, d'actions de coopération avec des alter-egos internationaux (comme l'université chinoise Beijing Normal University, en charge de développer un Cnesco à l'échelle de la Chine...), de relations privilégiées avec certaines organisations internationales et de travaux incluant systématiquement une dimension internationale. Le Cnesco orchestrera, en partenariat avec d'autres institutions, des « conférences de comparaisons internationales » qui ouvriront les praticiens français à l'analyse étayée scientifiquement des politiques, dispositifs et pratiques scolaires mises en œuvre à l'étranger.

### 3. Une évaluation participative grâce à l'existence d'un comité consultatif actif

Résolument inscrit dans une logique d'« évaluation participative », modèle qui croise construction d'une évaluation externe indépendante et échanges étroits avec les parties prenantes du monde scolaire, le Cnesco est doté d'un comité consultatif, qui réunit ces parties prenantes. Cette gouvernance favorise les regards croisés de ces membres sur les dispositifs d'évaluation ainsi que la diffusion des évaluations auprès des praticiens et du grand public. Le Cnesco développe des activités qui visent spécifiquement à faire le lien entre le monde scientifique et celui des praticiens, comme un cycle de conférences de consensus, conçues comme un levier pour le changement des pratiques professionnelles.

### 4. Une organisation en réseaux appuyée sur des partenariats forts

L'ambition des tâches confiées au Cnesco et la diversité des compétences scientifiques et organisationnelles qu'elles requièrent militent en faveur d'un réseau de partenariats pour faire de chaque projet du Cnesco une co-évaluation ou une co-activité. Chaque activité présentée en annexe 3 de ce document repose sur des partenariats en cours de construction. Par exemple, le cycle de conférences du Cnesco est co-produit avec l'Institut Français d'Éducation (IFE).

## 5. Une diversité des productions pour remplir des missions multiples et atteindre des publics variés

Le Cnesco ne produira pas seulement des rapports dont l'appropriation par les praticiens est très variable, mais développera en complément des activités de nature multiple qui visent notamment la diffusion des résultats des évaluations et de la recherche (conférences de consensus, conférences de comparaisons internationales, formations universitaires pour les praticiens, kits pédagogiques pour diffuser les résultats des évaluations pour les cadres de l'Éducation Nationale...).

Fort de ce positionnement original et complémentaire des acteurs évaluateurs déjà présents dans le champ de l'évaluation, le Cnesco développera, plus précisément ses activités autour de ses trois principales missions selon un plan pluri-annuel d'activité.



## Section 3 – Le programme pluri-annuel d'activité du Cnesco

L'activité du Cnesco se décline selon les trois principaux axes présentés ci-dessus, à savoir :

1. L'évaluation du fonctionnement et des résultats du système scolaire ;
2. L'expertise en méthodologie d'évaluation en éducation ;
3. La contribution à la diffusion des résultats des évaluations et principaux enseignements de la recherche.

### Mission 1. Evaluer le fonctionnement et les résultats du système scolaire

Le Cnesco développe cette activité à partir d'une vision problématisée de l'évaluation (les questions vives qui se posent à l'école française) dans le cadre de thématiques bien repérées qui vont servir de fil rouge à son travail tout au long de son premier mandat de six ans. Cette activité d'évaluation du fonctionnement et des résultats de l'école française fait l'objet notamment de rapports dont le planning pluri-annuel (2014-2017) est présenté en annexe 3.

#### 1. Une vision problématisée et élargie des objets de l'évaluation du système scolaire

Le Cnesco définit son périmètre d'activité et ses objets d'évaluation non par entrées fonctionnelles (niveau d'enseignement, filière ou réforme spécifique), mais par des **problématiques larges** permettant de porter **un jugement scientifique autour des principales questions qui sont posées aujourd'hui à l'école**.

Ces interrogations sont de deux types :

- **des interrogations qui sont déjà posées à l'école française** : l'existence d'inégalités scolaires d'origine sociale accrues depuis une décennie, les faiblesses de la relation formation initiale/emploi (notamment pour les jeunes issus des milieux socialement les plus défavorisés), le peu d'attention portée par l'institution scolaire aux diverses dimensions de bien-être à l'école...
- **des interrogations nouvelles que le Cnesco souhaite mettre en évidence** : un diagnostic sur l'ampleur des inégalités scolaires d'origine territoriale, les forts cloisonnements pédagogiques et structurels des filières ou des niveaux d'enseignement ou encore certaines lacunes relatives aux effets sociaux de l'école, comme ceux qui ont trait à la socialisation politique des jeunes adultes (relation entre l'école et l'abstentionnisme électoral chez les plus jeunes...).

**Le périmètre couvert par le Cnesco porte sur les niveaux d'enseignement primaire, secondaire et les problématiques liées à la transition secondaire/enseignement supérieur.**

## 2. Trois pôles d'activité pour les productions du Cnesco

Les interrogations du Cnesco peuvent être regroupées autour de **trois pôles qui se déclinent en neuf thématiques plus précises** :



### La réussite scolaire de tous les élèves

1. Les apprentissages scolaires
2. Les inégalités à l'école
3. Le cloisonnement des parcours scolaires



### Le fonctionnement institutionnel du système scolaire

4. La gouvernance du système scolaire
5. Les ressources humaines des personnels de l'Éducation
6. Le rôle des parents



### Le jeune, l'école et la société

7. La qualité de vie à l'école
8. L'école et la démocratie
9. L'école et la mondialisation

9

Nous présentons plus dans le détail chacun de ces pôles d'activité.

#### ■ La réussite scolaire de tous les élèves

Ce premier pôle d'activité du Cnesco se préoccupe de la **réussite des élèves dans sa dimension strictement scolaire**. Il s'attache à une évaluation *interne* du fonctionnement et des résultats du système scolaire.

Sa **thématique 1 : « Les apprentissages scolaires »** interroge le système scolaire sur sa capacité à s'approprier (à tous les niveaux de son administration) les **évolutions pédagogiques qui voient le jour** et dont la pertinence doit aussi être questionnée (nouvelles orientations en termes de compétences, de curricula, de suivi plus individualisé des élèves, développement de l'évaluation standardisée pour soutenir les apprentissages, mobilisation du numérique...). Les accompagnements pédagogiques sur lesquels peuvent s'appuyer les apprentissages des élèves en situation de handicap seront plus particulièrement analysés.

La **thématique 2 : « Les inégalités à l'école »** questionne l'accroissement des **inégalités sociales** à l'école durant la dernière décennie, la transformation des **inégalités de genre**, la persistance des inégalités liées à l'**origine nationale et** les inégalités **territoriales** trop souvent tues, et notamment en ce qui concerne les résultats, l'orientation mais aussi l'offre de formation. Les **politiques scolaires et non scolaires** (fiscales, résidentielles...) qui ont pu les favoriser en France seront analysées depuis la maternelle jusqu'au lycée. L'**inclusion scolaire** de tous les élèves et notamment ceux en situation de handicap sera questionnée. À l'étranger les réformes qui ont pu contrarier le développement d'écoles reproductrices seront aussi passées en revue. Seront construites des revues de la littérature scientifique pour **mettre en évidence les politiques et pratiques qui ont fait leur preuve à l'étranger en matière de lutte contre les inégalités à l'école et d'inclusion scolaire**.

La **thématique 3** : « **Le cloisonnement des parcours scolaires** » s'intéresse à la **rigidité des parcours d'élèves** tout au long du système scolaire notamment au lycée entre les voies générales, technologiques et professionnelles ainsi qu'à la problématique BAC-3/BAC+3. Les **effets du redoublement**, le sous-développement des passerelles vers l'emploi (formation en alternance, apprentissages...), la rareté des formations de la seconde chance pour lutter contre le **décrochage scolaire**, la création des nouveaux **dispositifs d'orientation** seront aussi analysés. La faiblesse des dialogues entre les niveaux d'enseignement qui accentuent les pertes de repères pour les élèves socialement défavorisés sera étudiée.

Au côté des élèves et de leur réussite scolaire, le système scolaire sera aussi l'objet des analyses du Cnesco.

- **Le fonctionnement institutionnel du système scolaire**

Le second pôle d'activité du Cnesco s'attache à une **analyse de l'école comme organisation**.

La **thématique 4** : « **La gouvernance du système scolaire** » interroge la **capacité des acteurs du système scolaire -l'Éducation nationale et ses partenaires multiples- à réformer l'école**, dans le cadre dessiné par la Refondation de l'école. Celle-ci est caractérisée à la fois par une vision systémique de la réforme, l'inclusion d'acteurs nouveaux, hier périphériques, et l'accent mis sur les dispositifs à dimension pédagogique qui font le pari difficile d'une **réforme de l'école par une évolution des pratiques pédagogiques dans les classes**. Les capacités de **pilotage national** et celles des échelons intermédiaires au sein des académies où se développent des **politiques académiques plurielles**, qui font lien avec d'autres acteurs locaux tels que les administrations déconcentrées hors Éducation nationale, les collectivités territoriales, les usagers, le monde de l'entreprise, les associations... ainsi que la gestion des **établissements** scolaires seront questionnés.

La **thématique 5** : « **Les ressources humaines des personnels d'éducation** » porte plus spécifiquement sur deux **interrogations vives sur le champ large des RH**. Elle questionne, tout d'abord, le système scolaire sur sa capacité à améliorer **l'attractivité des métiers de l'éducation** en prenant en compte leurs évolutions (filières de formation, modes de recrutement, carrières, conditions de travail...). La **formation initiale et continue des personnels d'éducation** sera aussi au centre de cette thématique, notamment par une analyse pluri-annuelle de la mise en œuvre des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (Espé), **dans un cadre de comparaison internationale** des systèmes de formation dans les pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE).

La **thématique 6** : « **Le rôle des parents** » s'intéresse aux parents en tant qu'usagers et partenaires privilégiés de la réussite de leurs enfants. La prise en compte des familles peut participer à la **démocratie à l'école** et à la **réduction des inégalités scolaires**, notamment des **familles socialement défavorisées**. Les rôles et positionnements des parents dans l'école font l'objet d'une attention particulière dans les analyses menées dans les thématiques d'activité du Cnesco.

- **Le jeune, l'école et la société**

En complémentarité de ses deux premières entrées centrées sur l'élève et l'école comme organisation, le troisième pôle d'activité du Cnesco s'intéresse à des dimensions jusqu'alors peu développées par l'évaluation scolaire en France : **l'intégration des jeunes (et non plus seulement de l'élève) dans le système scolaire dans ses dimensions non scolaires et, plus largement, les effets sociaux de l'école**.

La **thématique : 7 « La qualité de vie à l'école »**, au-delà des acquisitions scolaires, s'intéresse à la prise en compte des **dimensions psycho-sociales et physiologiques du jeune au sein de l'école comme le climat de classe et d'établissement, la motivation, la santé dont les addictions, la restauration scolaire, les activités parascolaires et notamment sportives, l'organisation spatiale des établissements, les transports scolaires...**

La **thématique : 8 « L'école et démocratie »**, est un champ de recherche très peu exploré en France mais très travaillé dans la littérature scientifique étrangère et notamment anglo-saxonne. Elle analyse l'école comme un espace pré-civique où se développent des **dispositifs d'apprentissage de la citoyenneté** dans la variété de leurs dimensions (éducation civique, participation active des élèves à la gouvernance des établissements...). Elle questionnera la mise en œuvre de tels dispositifs en France au regard des pratiques qui se développent à l'étranger ainsi que les **liens possibles entre ces formes d'apprentissage civique et les socialisations politiques et associatives des très jeunes adultes**, aujourd'hui en retrait sur nombre de dimensions (absentéisme, fort impact du diplôme sur les pratiques électorales au regard des pays de l'OCDE...).

La **thématique : 9 « L'école et la mondialisation »** questionne la capacité de l'école française à armer les jeunes, notamment ceux issus des milieux les plus défavorisés, pour une intégration choisie et non subie dans la vague de globalisation économique et culturelle. Elle examinera notamment les apprentissages des langues étrangères, les enseignements visant l'inter-culturalité, la mobilité scolaire internationale,...

**Ce troisième pôle de thématiques du Cnesco est pour l'instant sous-investi par les évaluateurs traditionnels de l'école.**

Des **comparaisons internationales** sur ces thèmes peu explorés seront conduites pour s'ouvrir à d'autres types d'organisations éducatives souvent méconnues. Des revues de la littérature seront développées pour mettre en évidence les liens entre ces dimensions non scolaires et les apprentissages scolaires.

### 3. Les thématiques prioritaires du Cnesco (2014-2017)

**Cinq des neuf thématiques présentées précédemment sont jugées prioritaires par le Cnesco sur une première période (2014-2017) de son mandat de six ans** en raison à la fois des **enjeux politiques** afférents, de **l'avancée dans la mise en œuvre des réformes** du quinquennat que le Cnesco se doit d'évaluer ainsi que de la **profondeur du champ scientifique** déjà développé sur ces sujets qui permet de dresser des analyses synthétiques complètes.

**Ces cinq thématiques sont les suivantes et s'inscrivent dans chacun des trois pôles d'activité du Cnesco :**

1. La réussite scolaire de tous les élèves
  - Thématique 1 : Les apprentissages scolaires
  - Thématique 2 : Les inégalités à l'école
2. Le fonctionnement institutionnel du système scolaire (l'Éducation nationale et ses partenaires)
  - Thématiques 5 : Les Ressources humaines des personnels d'éducation
3. Le jeune, l'école et la société
  - Thématique 7 : La qualité de vie à l'école
  - Thématique 8 : L'école et démocratie

Ces priorités sont attachées à des productions concrètes du Cnesco qui sont présentées dans le planning en annexe 3.

#### 4. Un canevas pour les rapports d'évaluation du Cnesco

Les rapports présentés ci-dessus s'appuieront systématiquement sur les composantes suivantes :

- **des diagnostics internationaux et historiques** qui permettent de positionner le cas français contemporain au regard de la thématique analysée ;
- des travaux de **comparaisons internationales** qui permettent de contextualiser plus largement la thématique ;
- **des synthèses de littérature scientifique**, notamment sur les effets de certaines politiques scolaires ;
- **l'analyse des réformes en cours** dont l'évaluation pluri-annuelle alimente la thématique ;
- **l'identification de nouveaux instruments pour faire progresser l'évaluation** (base de données statistiques, avancées méthodologiques nécessaires, outils d'évaluation...) ;
- **l'analyse des expérimentations qui peuvent être mises en lien avec la thématique** : expérimentations au sens de l'Article L. 401-1 du Code de l'Éducation et d'autres expérimentations étayées par un protocole scientifique ;
- **des préconisations - de court et moyen terme - en matière de politiques et dispositifs scolaires ainsi que de pratiques professionnelles pour améliorer l'école.**

Au-delà de sa première mission d'évaluation du système scolaire, il est aussi attendu du Cnesco qu'il garantisse une évaluation de qualité par les évaluateurs internes à l'Éducation Nationale ainsi qu'un regard distancié posé sur les outils d'évaluation internationaux comme PISA.

### Mission 2. Le Cnesco comme centre d'expertise sur les méthodologies d'évaluation en éducation

La mission d'évaluation des méthodologies des évaluations internes au ministère de l'Éducation nationale ainsi que de celles des évaluations internationales conduit le Cnesco à développer **un champ d'expertise sur les méthodologies en éducation. Cette activité prend des formes multiples** : rapports sur certaines méthodes d'investigation, formations notamment en partenariat avec des universités sur la conduite d'évaluation ainsi que des conférences, actions de coopération à l'étranger et aide au suivi d'expérimentations en académie.

#### 1. Rapports sur des méthodologies d'évaluation nationales et internationales

- Rapport sur **l'expérimentation** (bénéfices et conditions d'une pratique efficace pour éclairer l'action publique) ou l'état des lieux des méthodes d'évaluation des politiques ou dispositifs scolaires ;
- éclairage sur les **méthodologies comparées PISA-TIMSS**.

## 2. Information et formations autour des méthodologies d'évaluation

- Un **diplôme universitaire** (DU) sur les méthodologies et résultats de l'évaluation en éducation en partenariat avec le consortium universitaire Mados (partenariat en cours de montage Esen, Ligue de l'enseignement, Francas...);
- des actions de **coopération permettant des échanges scientifiques sur les méthodologies d'évaluation et l'avancée des résultats de la recherche en éducation (par exemple, un partenariat scientifique est développé avec le ministère de l'Éducation chinois, qui construit actuellement au sein de la Beijing Normal University, un organisme chargé de l'évaluation du système scolaire chinois, alter-ego du Cnesco. Ce partenariat se concrétise dès octobre 2014 par une Conférence Internationale sur l'Evaluation et le Pilotage du Système Educatif (ICEME) à Pékin.**

## 3. Un soutien à la « Bourse des expérimentations » en académie

Sur la base de demandes financées par les académies, dans le cadre de son opération la « Bourse aux expérimentations », le Cnesco sélectionnera les expérimentations (Article L. 401-1 du Code de l'éducation) qui lui semblent pouvoir produire des résultats pertinents notamment en termes d'acquis scolaires et montera des équipes de recherche pour en construire une évaluation étayée scientifiquement, en partenariat avec les académies concernées.

Le planning de ces opérations est présenté en annexe 3.

13

### Mission 3. Promouvoir la culture d'évaluation en direction des professionnels de l'éducation et du grand public

Dans une troisième et dernière mission, le Cnesco est chargé de contribuer à la diffusion des résultats des évaluations et des principaux résultats de la recherche pouvant éclairer les pratiques et représentations sociales et professionnelles des parties prenantes du système scolaire et du citoyen.

Cette mission centrale qui s'appuie sur la construction d'une **stratégie de diffusion des résultats des évaluations** se traduit par des **opérations concrètes** qui viseront les parties prenantes du monde scolaire.

#### 1. Développer une stratégie de diffusion des résultats des évaluations et de la recherche en éducation

Comme de nombreux pays, la France peine à diffuser en direction des parties prenantes du monde scolaire les résultats des évaluations. Il en résulte la nécessité de penser la circulation des idées, car celle-ci n'a rien d'automatique.

**Afin de promouvoir la culture d'évaluation en direction des professionnels de l'éducation et du grand public, le Cnesco, à partir de sa logique d'évaluation participative (échanges notamment avec le comité consultatif) :**

- **pense la circulation des résultats d'études à travers une multiplicité de véhicules d'information au-delà de la publication des rapports** (conférences de consensus, conférences internationales, séminaires, universités d'été, formations...);

- assure la **continuité de la chaîne de diffusion jusqu'à l'enseignant dans sa classe** (information, formation continue/initiale, mutualisation/partage, des professionnels de l'éducation aux étudiants des Espé) ;
- **répond aux interrogations des parties prenantes du monde scolaire et du grand public** ;
- crée des **relais d'information en mettant en place de nouveaux outils pédagogiques, notamment au profit des personnels d'encadrement** ;
- varie et adapte les **modalités de diffusion aux publics visés** (papier, présentiel, conférences virtuelles...).

Le numérique est au cœur de la stratégie de diffusion des résultats du Cnesco. Pour assurer ce développement, le Cnesco bénéficie de **deux partenariats forts** avec **l'Université de Limoges** et avec le **consortium Mados** (consortium inter-universités et Esen).

## 2. Des opérations concrètes de communication en direction de l'ensemble des publics des parties prenantes du monde scolaire

Les opérations de communication du Cnesco s'adressent à l'ensemble des publics visés par le Cnesco :

- **Des opérations en direction des parents et plus largement des citoyens : les « forums en région ».**  
En partenariat avec France-Culture, la Ligue de l'enseignement et des collectivités territoriales, le Cnesco organise des Forums de l'éducation en région (six opérations entre septembre 2014 et juin 2015, sur des thématiques grand public comme le redoublement, la notation, la mixité sociale...).
- **Des opérations en direction des professionnels de l'éducation** (Éducation Nationale, personnels des associations d'éducation populaire, des collectivités territoriales...)  
En partenariat avec l'IFE, le Cnesco organise un cycle pluri-annuel de conférences de consensus sur des questions vives en éducation définies en lien avec son comité consultatif (l'efficacité du redoublement, les apprentissages de la lecture, de la numération...). Ces rencontres visent à associer étroitement les mondes de la recherche et des praticiens sur des thématiques où se sont construits des champs de recherche assez profonds pour aboutir à des conclusions scientifiquement consensuelles et donc à des orientations pour les praticiens étayées scientifiquement. Le Cnesco organise aussi des « conférences de comparaisons internationales » qui permettent aux praticiens français d'échanger autour d'expériences internationales de politiques, dispositifs ou pratiques scolaires.

Le planning pluri-annuel (2014-2017) de ces opérations est présenté en annexe 3.

\*\*

\*

Chaque année, Le Cnesco produit un **rapport d'activité** qui synthétise de l'ensemble de ses activités ainsi qu'un **bilan des expérimentations (Article L. 401-1 du Code de l'éducation)** et un **état des échanges de données** dont a bénéficié le Cnesco. Pour rendre public l'ensemble de ces travaux et réunir la communauté scientifique française et internationale, les partenaires associés à ses activités et plus largement des représentants des parties prenantes du monde scolaire, il organise aussi une **université d'été annuelle**, plateforme d'échanges intellectuels et lieu d'élaboration des travaux à venir.

Pour mener à bien cet ensemble large de missions, le Cnesco s'appuie sur des moyens propres et une **gouvernance** qui articule différents réseaux.

## Section 4. Moyens et gouvernance du Cnesco

### 1. Des moyens propres

Pour atteindre ces objectifs ambitieux et développer l'ensemble des activités présentées en annexe, le Cnesco mobilise ses quatorze conseillers ainsi qu'une cinquantaine de chercheurs-associés. **Il constitue un réseau de partenaires et mobilise un budget propre pour initier des activités.** Ce budget propre est alloué principalement par le Ministère de l'Éducation nationale, et complété par la recherche de fonds supplémentaires (opérations de coopération, expertise en évaluation du système scolaire, fonds complémentaires apportés par des acteurs du système éducatif, réponse à des appels à projet de recherche français et internationaux...).

### 3. La gouvernance du Cnesco

Autour du noyau central des membres du Conseil, qui assurent le pilotage des activités du Cnesco, s'articule en complémentarité sur des missions bien distinctes :

- une **équipe permanente** chargée de la mise en œuvre des décisions du Cnesco ;
- un **Comité consultatif** dont les avis enrichissent les réflexions des conseillers sur leur programmation stratégique, les contenus des rapports et des activités. Les membres du Comité consultatif peuvent intervenir de façon opérationnelle pour aider à la politique et aux opérations de diffusion des résultats des évaluations.

Le Cnesco constitue un réseau de partenaires nationaux et internationaux qui contribuent à la mise en œuvre de ses activités et apportent des compétences complémentaires sur les champs scientifiques, pédagogiques et organisationnels.

Fort d'un **positionnement original et innovant dans le paysage institutionnel de l'évaluation scolaire en France**, fondé sur un lien fort avec la **recherche** en évaluation de l'éducation, une ouverture résolument **internationale** et un **fonctionnement en réseau**, le Cnesco **pourra offrir durant son premier mandat la production de synthèses scientifiques** sur des thématiques très diversifiées de l'évaluation scolaire. **Il s'assurera aussi que les parties prenantes du monde scolaire puissent bénéficier des méthodologies de pointe en évaluation et les praticiens et citoyens des résultats les plus récents des évaluations françaises et internationales.** **Il apportera ainsi des réponses à des questions vives qui se posent aujourd'hui sur l'école française et proposera des préconisations de politiques, dispositifs ou d'évolution des pratiques professionnelles étayées scientifiquement.**



DOCUMENT DE TRAVAIL

# ANNEXES

## Annexe 1 Les membres du Cnesco 1/2

Des scientifiques reconnus pour leurs compétences techniques en matière d'évaluation et appartenant à des champs disciplinaires variés :



**Nathalie Mons**  
Présidente du Cnesco, professeure de sociologie à l'université de Cergy-Pontoise



**Pascal Bressoux**  
Professeur en sciences de l'éducation à l'université Pierre-Mendès-France de Grenoble, chercheur au laboratoire des sciences de l'éducation (LES)



**Patrice Caro**  
Professeur de géographie à l'université de Caen, co-directeur du centre associé au Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq)



**Dominique Goux**  
Chercheuse au laboratoire de sociologie quantitative du Centre de recherche en économie et statistique (Crest)



**Marc Gurgand**  
Directeur de recherche au CNRS, chercheur à l'École d'économie de Paris



**Claude Lessard**  
Professeur émérite de sociologie de l'éducation à l'université de Montréal, président du Conseil supérieur de l'éducation Québec



**Marie-Christine Toczek-Capelle**  
Professeure en sciences de l'éducation à l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, directrice du laboratoire Activités, connaissance, transmission, éducation (Acté)



**Anne West**  
Professeure, directrice du groupe de recherche éducation au département politique sociale à la London School of Economics



## Annexe 1 Les membres du Cnesco 2/2

Des parlementaires et membres du Conseil économique, social et environnemental compétents dans le domaines de l'éducation et d'anciens praticiens :



**Françoise Cartron**

Sénatrice de la Gironde, vice-présidente de la commission culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, vice-présidente déléguée du groupe socialiste au Sénat



**Jean-Léonce Dupont**

Sénateur du Calvados, vice-président du Sénat, membre de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, président du Conseil général du Calvados



**Valérie Corre**

Députée de la 6ème circonscription du Loiret, membre de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale



**Frédéric Reiss**

Député de la 8ème circonscription du Bas-Rhin, membre de la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale



**Sylvia Graz**

Membre du Conseil économique, social et environnemental (Cese), institutrice à la retraite



**Xavier Nau**

Membre du Conseil économique, social et environnemental (Cese), professeur de philosophie au lycée à la retraite

## Annexe 2 Le Comité consultatif du Cnesco

Le Comité consultatif est chargé de porter un avis sur le programme de travail du Cne et de ses activités. Il apporte son concours à la diffusion des résultats.

### Les élus des collectivités territoriales

- Départements de France (ADF)
- Maires de France (AMF)
- Régions de France (ARF)

### Professionnelles et de salariés

- Française Démocratique du Travail (CFDT)
- Générale du Patronat des Petites et Moyennes Entreprises (GPEM)
- Générale du Travail (CGT)
- Entreprises de France (MEDEF)

### Représentatives des personnels EN

- Syndicat National des Enseignants de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation (SNEC)
- Professionnelle de Force Ouvrière (FNEC-FP-FO)
- National de l'Éducation Nationale de la Confédération Française du Travail (SGEN-CFDT)
- des Syndicats Autonomes (UNSA)

### Association de parents d'élèves

- Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Supérieur (APES)
- Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE)
- Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Supérieur (FPEES)

### Associations de lycéens

- Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FDL)
- Union Nationale Lycéenne (UNL)

### Associations éducatives complémentaires de l'enseignement public

- Comité pour les Relations Nationales et Internationales de l'Enseignement (CNR)
- Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (AJEP)

### Personnalités qualifiées

- Enseignant
- Chef d'établissement
- Inspecteur de l'Éducation Nationale (IEN)
- Inspecteur d'Académie—Inspecteur Pédagogique Régional (IAP—IPR)

## Annexe 3 Programme d'activité du Onesco 2014-2017

	2014	2015	2016	2017
RAPPORTS			TH1 Le suivi individualisé des élèves	
			TH1 Les évaluations pour l'école primaire	TH1 Le numérique dans les apprentissages
		TH2 L'amplification des inégalités sociales à l'école	TH2 Les inégalités scolaires d'origine territoriale	
				TH3 L'école et le monde du travail
				TH4 Gouvernance et réformes scolaires
		TH5 L'attractivité des professions d'éducation		TH5 Formation et professionnalisation des personnels d'éducation
				TH7 La qualité de vie à l'école
			TH8 Les apprentissages de la citoyenneté dans l'école française	TH8 L'école française et la socialisation politique des jeunes
				TH9 Mobilité scolaire internationale et milieux sociaux
APPUJ AUX METHODOLOGIES EN EVALUATION		L'évaluation des dispositifs et politiques scolaires : le cas particulier de l'expérimentation	Comparaison des méthodologies PISA-TIMSS	Quelles évaluations pour quels usages ?
			Bourse aux expérimentations	Bourse aux expérimentations
CONFERENCES DE CONSENSUS		TH1 De la lecture des premiers apprentissages à la lecture experte	TH1 Quels apprentissages de la numération ?	TH1 la production de l'écrit
		TH1 L'évaluation au service des apprentissages dans la classe		
	TH3 Le redoublement et ses alternatives			
CONFERENCES DE COMPARAISONS INTERNATIONALES		TH1/TH2 Soutenir les enfants en situation de handicap : quelles politiques à l'étranger		
		TH2 Quelles politiques de mixité sociale à l'étranger pour quels résultats ?		
		TH3 Quels enseignements professionnels à l'étranger ?	TH3 Lutte contre le décrochage : quelles politiques à l'étranger ?	
			TH 6 Faire le lien entre école et parents défavorisés	
			TH7 Comparaison des politiques de restauration en Europe	
				TH8 Ecole et démocratie : quels liens ?
			TH9 La maîtrise de l'oral dans les langues étrangères : quelles pratiques pédagogiques à l'étranger ? (chercheurs associés)	
FORUMS GRAND PUBLIC EN REGION FRANCE CULTURE-LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	TH1 Que faut-il faire des notes ?			
		TH2 Filles et garçons à l'école		
		TH2 Les bénéfiques de la mixité sociale	A planifier avec les partenaires	A planifier avec les partenaires
	TH3 Redoublement, orientation et réorientation, quels décideurs ?			
		TH8 Quelles valeurs pour l'école ?		
FORMATIONS		Ouverture Diplôme universitaire "L'évaluation en éducation" (niveau Master)	Diplôme universitaire "L'évaluation en éducation"	Diplôme universitaire "L'évaluation en éducation"
ACTIVITES TRANSVERSALES	ICEME (Pékin) Identifier les déterminants scolaires de la réussite des jeunes	Rapport d'activité annuel (bilan des activités, rapports, conférences, bilan transmission des données, bilan expérimentations L 401...)	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel
	Université d'été	Université d'été	Université d'été	Université d'été

Légende :	
	TH1 : Les apprentissages scolaires
	TH2 : Les inégalités scolaires
	TH3 : Le cloisonnement des parcours scolaires
	TH4 : La gouvernance du système scolaire
	TH5 : Les ressources humaines des personnels de l'Éducation
	TH6 : Le rôle des parents
	TH7 : La qualité de vie à l'École
	TH8 : L'École et la démocratie
	TH9 : L'École et la mondialisation



## Contact

Cnesco  
31-35 rue de la Fédération  
75 015 Paris  
Sec. 01 55 55 02 09  
[secretariat.cnesco@education.gouv.fr](mailto:secretariat.cnesco@education.gouv.fr)

Pour plus d'informations :

**[cnesco.fr](http://cnesco.fr)**

Rejoignez-nous :

